



POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : enseignante principale ou enseignant principal du programme de production et de conception de vêtements en fourrure - Réaffichage

Ministère : Collège de l'Arctique du Nunavut

Localité : Iqaluit

Référence : 051-062819-SRFUR-12154

Type d'emploi : Poste permanent (Si aucune bénéficiaire ou aucun bénéficiaire de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut n'est retenu, ce poste sera offert pour un mandat de trois ans.)

Salaire : De 95 882 \$ à 108 810 \$ par année

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 \$ par année

Syndicat : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)

Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Les candidates et candidats retenus pourraient devoir se soumettre à une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables si cela s'avère nécessaire en raison du profil démographique des étudiantes et étudiants du programme.

Sous l'autorité de la directrice ou du directeur du programme de langue et de culture inuites, l'enseignante principale ou enseignant principal du programme de production et de conception de vêtements en fourrure assure un encadrement pédagogique et gère le programme de production et de conception de vêtements en fourrure du Collège.

La ou le titulaire du poste administre le programme, en supervise les aspects budgétaires et financiers et s'occupe de la reddition de comptes pour celui-ci. De plus, elle ou il encadre l'enseignante ou enseignant du programme et la formation donnée en classe, et gère les stocks (matériel, outils et fournitures). Enfin, elle ou il conçoit les cours qui seront donnés en classe, enseigne et veille à la pertinence des cours et du contenu du programme d'études.

Les exigences du poste sont les suivantes : diplôme d'études postsecondaires dans un domaine connexe; expérience de travail en stylisme et dans divers métiers techniques connexes (couture, fabrication de patrons, gradation, coupe de vêtements, envois, ventes); trois années d'expérience de travail dans le domaine manufacturier et dans l'industrie de la fourrure; expérience en encadrement; et expérience connexe en enseignement aux adultes, dans un environnement d'apprentissage.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études et d'expérience qui équivalent aux exigences pourraient être prises en considération.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit est un atout.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse hr@arcticcollege.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.